



Parc Fernand-Peilloud : un havre vert en mémoire d'un homme rare

INITIATIVE CITOYENNE

**Des bénévoles
défrichent un chemin**

URBANISME

**Permis de construire, auto-
risations : comment sont
gérées les demandes ?**



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Au mois de juin dernier, nous avons pu vous permettre, alors que la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite venait de nous être livrée, la possibilité de profiter d'un parc, celui de Fernand Peilloud.

Maire d'Héry-sur-Alby de 1977 à 2001, président de la communauté de communes du Pays d'Alby de 1995 à 2001, conseiller général du canton d'Alby-sur-Chéran de 1992 à 2011, il a été une personnalité politique incontournable de notre territoire.

Vice-président à l'économie, à la recherche et aux universités du Conseil général, son parcours professionnel ne pouvait être plus adapté à ses fonctions, lui l'ingénieur, responsable de recherche et développement chez SNR.

Son rayonnement scientifique fut considérable, la presque centaine de brevets qu'il a déposés dans le cadre de ses recherches en témoigne.

Son investissement politique pour l'industrie et la recherche est également la preuve de l'ambition de M. Peilloud pour l'avenir de son territoire et de son département d'origine.

C'est pour cela que j'ai souhaité que le dossier du Héry Son lui soit consacré ce semestre, avec de nombreuses interviews de ses amis et anciens collaborateurs.

Je tenais tout particulièrement à remercier Mme Peilloud d'avoir donné suite, lors de la vente de sa maison, à la volonté de Fernand d'honorer une dernière fois, et bien au-delà de ses mandats passés, l'attachement qu'il avait pour sa commune.

Je voulais par ailleurs, au nom des élus d'Héry-sur-Alby, lui dire notre gratitude et notre reconnaissance d'avoir pu mettre à la disposition des Hérigeois ce magnifique « Parc Peilloud », espace où il aimait se ressourcer, au milieu de cette forêt d'érables, de son tulipier géant et de son verger.

Il laisse ainsi à tous nos concitoyens un havre de paix et de réflexion.

Jacques ARCHINARD
Maire d'Héry-sur-Alby

Les correspondants défense du canton réunis

Depuis 2001, un élu est désigné correspondant défense au sein de chaque conseil municipal. Afin de rappeler la fonction du correspondant défense, le lieutenant-colonel Ludovic Rougelot délégué militaire départemental adjoint, avait convié ces correspondants du canton d'Alby à Héry-sur-Alby pour une soirée d'information et d'échanges. Il était assisté d'Alain Catalan et Grégory Dupuy de la réserve citoyenne et de François La



Rochette de la réserve opérationnelle. La mission proprement dite des correspondants défense s'organise autour de trois axes : la politique de défense, le parcours citoyen (journée de défense, jeunes porte-drapeau), informations sur le SNU (service national universel), les métiers de la défense et la mémoire.

Cette rencontre a aussi été l'occasion de discuter du protocole des cérémonies (photo J.-L. Ainoz).

La route des Combes remise en état

La commune a été contrainte de remettre en état une partie de la route des Combes dans sa partie basse sur 84 mètres, celle-ci s'étant affaissée. L'entreprise Eiffage a été retenue pour effectuer ces travaux qui ont consisté à refaire le fond de forme sur 40 centimètres avec empierrement, à poser un nouvel enrobé et à réaliser une cunette sur le bord de la chaussée afin de collecter les eaux pluviales. Celles-ci seront désormais dirigées vers le ruisseau. Deux grilles seront par ailleurs posées en traversée de route.



Le coût des travaux est de 33 000 €. La commune a obtenu une subvention du Département de 19 558 €.

Des bénévoles se mobilisent pour défricher un chemin

Sur l'initiative d'une bande de copains, concernés par leur environnement et l'accès aux chemins ruraux, c'est une belle équipe de bénévoles ainsi que les services techniques de Héry-sur-Alby et Chainaz-les-Frasses qui ont défriché ce chemin laissé à l'abandon depuis de nombreuses années.



Il relie le chemin des Daufes (Héry) au chemin des Toccaniers (Chainaz). Les promeneurs, vététistes et cavaliers apprécient désormais cette réouverture qui en appellera sans doute d'autres.

En fin de matinée, le casse-croûte était offert par la commune pour remercier chacun de cette heureuse initiative.

Une nouvelle croix aux Plats

Grâce à la mobilisation des riverains, la croix des Plats a retrouvé son emplacement. La commune les remercie pour leur implication dans la sauvegarde du patrimoine local.



Un nouveau site de compostage

Le site de compostage qui était situé allée des Bauges



a été supprimé, et un nouveau site a été installé derrière la Mairie, près des jardins partagés, ce qui paraissait plus judicieux. Les habitants sont invités à déposer leurs déchets de cuisine, en respectant les consignes qui figurent sur les bacs. Il est à noter que des composteurs individuels ainsi que des seaux sont disponibles auprès du Grand Anancy.

L'espace de tri route de la Pesse remis en état

La commune a sollicité le Grand Anancy afin que soient remis en état les containers de tri semi-enterrés de la route des Combes. Usés par le temps, ils étaient en très mauvais état.

Ce travail a permis de mettre un bon coup de neuf à la satisfaction



de tous. Chacun est invité à respecter ces lieux.

Fernand Peilloud : qui était

Le parc Fernand-Peilloud, qui a ouvert ses portes cet été, porte le nom de son ancien propriétaire. Maire d'Héry-sur-Alby de 1977 à 2001 et ancien vice-président du Département, il était aussi un inventeur prolifique et un promoteur de la mécatronique. Portrait d'un « sacré bonhomme ».



Annie Peilloud et les amis de Fernand Peilloud ont participé à l'inauguration du parc, en octobre, aux côtés du maire, Jacques Archinard.

Ancien ouvrier métallurgiste devenu ingénieur, inventeur ayant déposé près d'une centaine de brevets, Fernand Peilloud a été maire d'Héry-sur-Alby de 1977 à 2001, président de la communauté de communes du Pays d'Alby de 1995 à 2001, conseiller général de 1992 à 2011 (et vice-président du Département de 2004 à 2011). Il a aussi été membre du conseil scientifique de l'université de Savoie, président du conseil d'administration de l'école d'ingénieurs d'Annecy et premier président de Thésame, centre d'expertise des métiers de l'innovation. Liste qui n'est évidemment pas exhaustive...

Fils d'un dinandier de la SNR et d'une employée des sacs Millet, Fernand Peilloud est un enfant de la rue Saint-Claire à Annecy. Au collège technique de la ville, où il gagne son surnom de « Bill », ce costaud blond et bon vivant est toujours prêt à donner un coup de main. Il s'adonne au rugby, à la voile ou au water-polo notamment, lui qui décrochera son brevet de maître-nageur sauveteur. Il encadrera même

des adolescents dans un centre de vacances.

Après avoir échoué au bac, il se voit contraint de travailler. Sur les traces de son père, il intègre l'usine SNR. Comme ouvrier. « Il a eu la chance d'avoir un chef qui avait compris qu'il devait progresser », relève son épouse, Annie. Il suit des cours du soir, ce qui lui permettra d'intégrer l'Insa de Lyon et de devenir ingénieur en formation continue !

Selon André Montaud, ancien directeur général de Thésame, dont Fernand Peilloud a été le premier président, « il avait une connaissance technologique quasi-encyclopédique mais énormément de modestie. Et ce qui était assez impressionnant, c'est qu'il avait autant d'imagination dans l'esprit que dans les mains. » Amateur de plongée, « il avait fabriqué lui-même son détendeur », se rappelle son épouse. « Il n'hésitait pas à mettre les mains dans le cambouis ! "C'est que dalle", c'était sa grande expression. »

« C'est quelqu'un qui avait une vraie ambition pour le territoire », salue aussi André Montaud. « Il avait

Près de 100 brevets à l'actif de ce « créatif compulsif »

« C'était le plus génial des inventeurs, un artiste de l'innovation qui avait 100 idées à l'heure », assure André Montaud. René Nantua, qui a partagé 30 ans avec lui à SNR-NTN, parle d'un « créatif compulsif, un inventeur invétéré dans la technologie des roulements ». Le nom de Fernand Peilloud figure sur près d'une centaine de brevets.

« Il a eu l'idée d'intégrer un capteur dans le roulement à billes de la roue, ce qui permettait d'en mesurer la vitesse », explique René Nantua. Ce brevet, déposé en 1984, permettra notamment l'appa-

rition de l'ABS et de nombreuses applications. Il s'est également intéressé à la céramique pour les roulements, en lieu et place de l'acier;

Ses inventions ne se sont pas limitées à l'automobile. Des brevets ont été déposés dans le domaine des prothèses de hanche et de genou, « à base de roulements. Il avait la capacité de s'adapter aux domaines les plus divers. Ce n'était pas un manager, mais c'était un leader par son aura. C'était quelqu'un de très respecté, notamment dans la mécatronique, le grand combat de sa vie », témoigne M. Nantua.

l'homme, l'élu et l'inventeur

compris que, si nous restions dans l'industrie mécanique, nous allions perdre du terrain. Pour lui, il fallait rendre la mécanique intelligente, même s'il n'aimait pas cette expression, puisque la mécanique est naturellement intelligente... »

« Si le département est leader en mécatronique, on le doit à Fernand Peilloud »

Fernand Peilloud a été le chantre de la mécatronique (combinaison de la mécanique, de l'électronique, de l'automatique et de l'informatique) en Haute-Savoie. Notamment en créant Thésame. « L'idée était d'amener les entreprises vers la mécatronique », explique M. Montaud. « Dans la réalité, elles n'y étaient pas prêtes. Il fallait le faire en leur permettant des retours rapides sur investissement. Il a réussi à mobiliser les énergies du politique, de l'économie et de l'université, c'est assez exceptionnel. Au point que Thésame est devenu un acteur international. » Pour René Nantua, qui a lui aussi accompli toute sa carrière à SNR-NTN, « si le département est leader en mécatronique, on le doit à Fernand ».



Fernand Peilloud a été maire d'Héry-sur-Alby de 1977 à 2001.

Il faut dire que, après avoir été maire d'Héry-sur-Alby, il a par la suite été élu conseiller général en 1992. « Au sein du Département, c'était l'homme de l'industrie et de la recherche appliquée », témoigne Christian Monteil, ancien président du Conseil départemental. « Nous étions arrivés à peu près en même temps dans l'assemblée, et nous avons sympathisé. Fernand Peilloud, c'était une espèce de sim-

Un parc de 2800 m² désormais ouvert au public

Ce parc de 2 800 m² a été légué en 2019 à la commune par Annie Peilloud après le décès de son mari. « Il était embêté que ce terrain puisse devenir un jour constructible, il souhaitait préserver le parc », témoigne Mme Peilloud. « Quand il est tombé malade en 2016, nous n'en avons pas reparlé. Mais quand j'ai vendu la maison, après sa disparition, j'en ai fait don à la commune. Ça allait dans son esprit. »

Pour l'inauguration du parc, « c'était la première fois que je revenais à Héry depuis la disparition de mon mari », avoue Annie Peilloud. « Ça m'a fait du bien, même si j'ai eu beaucoup de mal en retrouvant ce parc. J'ai été très heureuse de l'accueil, de m'y être rendue avec les amis de Fernand et de constater qu'il avait été très bien aménagé par la commune. »

Le parc abrite une forêt d'une dizaine d'érables, que Fernand Peilloud avait ramenés de ses voyages professionnels aux Etats-Unis, un magnifique tilleul, un très grand tulipier de Virginie, des chênes centenaires ou des arbres fruitiers (noyers, pruniers, pommiers, poiriers...).



La commune l'a entièrement clôturé, en aménageant un portail, un accès pour les personnes à mobilité réduite et des portillons pour les quatre riverains directs du parc. Les plantations ont été complétées avec une haie vive d'une cinquantaine de végétaux pour fermer le parc côté sud. Un hôtel à insectes et des nichoirs ont par ailleurs été installés.

Cet été, le parc a souvent accueilli les enfants du centre aéré et même des séances de yoga. Accessible de 8 h à 20 heures, « il est bien utilisé », se félicite Patrick Clavel, adjoint au maire. « Nous avons le projet d'aménager une allée à l'intérieur du parc pour qu'il soit plus accessible. »

plicité et de force de conviction. Il n'était pas sur les estrades à faire des discours, mais plutôt à faire travailler les gens ensemble. Il disait souvent que les chefs d'entreprise n'ont pas besoin d'argent, mais qu'on les aide, par le biais de plateformes de recherche notamment, à trouver des idées nouvelles. Ce n'était pas l'avocat de l'entreprise business mais de l'entreprise qui cherche. »

La recherche, Fernand Peilloud s'y est livré durant toute sa vie professionnelle, mais il s'y est également investi dans le cadre de ses mandats électifs. Il a ainsi siégé au conseil scientifique de l'université Savoie Mont-Blanc et a présidé le conseil d'administration de l'école d'ingénieurs d'Annecy. « Alors qu'il y avait des dissensions entre les deux antennes Savoie et Haute-Savoie, il avait compris toute l'importance de maintenir l'unité de l'université », se rappelle Laurent Foulloy, ancien directeur de l'école d'ingénieurs d'Annecy et ancien vice-président du conseil scientifique de l'université. « Il a contribué au resserrement des liens, notamment par le biais de bourses de recherche. Aujourd'hui, plus personne ne remet en question cette université bilocalisée. » De la même manière, il a accompagné la fusion des deux écoles d'ingénieurs, réunies pour devenir Polytech Annecy-Chambéry. « Il a été un contributeur

essentiel dans l'éclosion d'une école d'ingénieurs visible pour les Savoie », relève M. Foulloy.

« Il avait compris que le territoire avait une carte à jouer avec la mécatronique »

Quant à la mécatronique, le grand sujet de sa vie, Fernand Peilloud a fait en sorte de « la faire émerger dans l'université, note Laurent Foulloy. Il avait compris que la mécanique mariée à l'électronique, c'était l'avenir, et que le territoire, avec sa culture du décolletage, avait une opportunité. Pour cela, il fallait aussi de la recherche et des formations à bac+5. »

Il a permis l'aboutissement de la Maison de la mécatronique, à Annecy-le-Vieux, « un lieu quasiment unique en France, où peuvent se rencontrer les laboratoires des entreprises et de recherche universitaire », explique André Montaud.

Un « sacré bonhomme », selon l'expression partagée par nombre de ses amis et par son épouse Annie. « Il lui arrivait de parler de ses inventions, mais ce n'était pas quelqu'un qui aimait se vanter », avoue-t-elle. « D'ailleurs, il a refusé trois fois qu'on sollicite la Légion d'honneur pour lui. »

Fernand Peilloud est décédé en 2018. Le parc qui porte son nom célèbre désormais sa mémoire dans la commune dont il a été le maire pendant 24 ans.

Un engagement au service d'Héry et du canton

Dans les années 60/70, Fernand Peilloud recherche une maison et c'est ce qui le conduit à Héry-sur-Alby. « Le maire, avec qui il était ami, voulait arrêter et lui a proposé de se présenter », se souvient Gaston Lansard, qui sera son adjoint aux travaux. « On l'appelait Bill. Il a été un très bon maire et un très bon conseiller général. »

Elu maire d'Héry-sur-Alby en 1977 - il a alors 36 ans - il le restera jusqu'en 2001. Il est notamment à l'origine de la création de la place du village. « C'était des jardins », rappelle M. Lansard. « Il y avait un hôtel et un bar-tabac, qui avaient besoin de parking. Nous avons créé du stationnement sur la place. »

Fernand Peilloud s'est aussi investi dans la sécurisation de la ressource en eau potable, en participant à la création d'une intercommunalité de l'eau, avec Chainaz-les-Frasses et Saint-Girod. De même, il fera cartographier pour la première fois le réseau d'eau de la commune.

Il est encore à l'origine du premier petit immeuble de la commune. « Nous manquions de logements », explique Gaston Lansard. « Il y avait déjà huit villas qui avaient été construites. À la fermeture de la fruitière, près du cimetière, la commune l'a rachetée



Fernand Peilloud aux côtés d'Anne-Marie Couderc lors d'une visite ministérielle à Alby-sur-Chéran.

pour y faire des logements. »

Engagé dans l'intercommunalité, il a notamment été l'architecte de la zone industrielle d'Alby-sur-Chéran, dont on connaît le poids économique aujourd'hui.

Il s'est investi dans la création des chantiers locaux d'insertion. « Pour lui, il n'était pas possible de laisser des gens sur le bord de la route », souligne sa femme Annie.

Comment sont gérées les autorisations d'urbanisme ?

Pour vos autorisations d'urbanisme, c'est un service mutualisé du Grand Annecy, la cellule ADS (autorisation du droit des sols), qui instruit les demandes pour Héry-sur-Alby, comme c'est le cas pour 21 des 34 communes du territoire.

La commune est le guichet unique pour le dépôt des demandes d'autorisation du droit des sols. Les dossiers sont ensuite envoyés par la commune à la cellule ADS du Grand Annecy pour instruction. La cellule ADS ne reçoit pas le public et ne prend pas d'appels téléphoniques des pétitionnaires. Toutes les questions ou demandes d'informations doivent être adressées directement à la Mairie qui est l'unique interlocuteur du service mutualisé. La commune reste l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme.

Sous la responsabilité du Maire, la commune assure la phase préparatoire à l'instruction, l'accueil des pétitionnaires, les renseignements sur la constitution du dossier et les informations réglementaires, la ré-

ception, l'enregistrement et l'affichage de la demande, la transmission du dossier initial et des pièces complémentaires au Grand Annecy, ainsi que de l'avis de la commission d'urbanisme...

C'est aussi la Mairie qui notifie la décision au pétitionnaire, qui peut être conforme ou non à la proposition des instructeurs. Le service mutualisé assure quant à lui l'instruction du dossier, la détermination du délai d'instruction et son éventuelle, l'examen technique et la consultation des personnes publiques et services nécessaires, le projet de décision et le suivi de l'autorisation (conformité des travaux, constatation des infractions éventuelles au titre de la police de l'urbanisme).



Quelles sanctions pour les travaux non conformes ?

Le maire, en tant que garant du respect des lois et des règlements, est un acteur incontournable en matière d'urbanisme. Le fait d'exécuter des travaux sans autorisation d'urbanisme constitue une infraction pénale qui est punie d'une amende comprise entre 1200 € et un montant qui ne peut excéder, soit, dans le cas de construction d'une surface de plancher, une somme égale à 6000 € par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable, soit, dans les autres cas, un montant de 300 000 €. En cas de récidive, outre l'amende ainsi définie, une peine d'emprisonnement de six mois pourra être prononcée (article L.480-4 du Code de l'urbanisme).

Agissant au nom de l'État, le maire a l'obligation de dresser un procès-verbal d'infraction. Quiconque s'opposera au droit de visite du maire pourra être puni d'une amende de 7500 € et de six mois d'emprisonnement (article L.480-12 du Code de l'urbanisme).

Dès lors qu'un procès-verbal a été dressé et si les travaux ne sont pas achevés,

le maire peut, par arrêté, ordonner l'interruption des travaux, à condition que l'autorité judiciaire ne se soit pas encore prononcée sur le fond de l'affaire.

Dans le cas de constructions sans autorisation d'urbanisme, le non-respect de cet arrêté d'interruption des travaux constitue un délit. Le procureur de la République, en application de la règle dite de l'opportunité des poursuites, décidera ensuite de la poursuite de l'infraction et saisira le cas échéant le juge pénal.

En cas de poursuite des travaux malgré la prise d'un arrêté interruptif de travaux, les administrés encourent une amende de 75 000 € et une peine de trois mois d'emprisonnement (article L.480-3 du Code de l'urbanisme). Ces peines sont également applicables en cas de continuation des travaux malgré la décision de la juridiction administrative prononçant la suspension ou le sursis à exécution de l'autorisation d'urbanisme.

Un nouvel enseignant à l'école



À l'occasion de la rentrée, un nouveau maître a fait son arrivée à l'école. Marc Launay est en charge des CE2, CM1 et CM2 et Sophie Duffaud, la directrice, est en charge des CP, CE1 et CE2. Ces deux classes comptent 52 élèves au total.

Deux centenaires à Héry



Héry-sur-Alby a célébré deux centenaires, le 8 décembre.

Marie-Jeanne Greiller est née à Sion le 22 novembre 1923. Après avoir épousé

M. Greiller, elle a suivi son époux dans notre village. Cette agricultrice a eu 7 enfants, 19 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants. André Gaime est quant à lui né à Héry-sur-Alby le 3 décembre 1923. Issu d'une ancienne famille du village, il y a passé son enfance avant de devenir instituteur. Nommé à Araches en 1942 pour son premier poste, il est toujours resté en Haute-Savoie (Etercy, Thônes, Cran-Gevrier). Durant onze ans, il a ensuite été conseiller pédagogique. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il avait été enrôlé au sein des Chantiers de jeunesse, dans les Landes.

Tous les deux ont été les témoins de la vie du village et des profonds changements qui ont suivi la guerre, dont ils ont vécu la dureté.

Des cours d'auto-défense

Une nouvelle activité s'installe à la salle des fêtes d'Héry-sur-Alby avec l'association CAD (Chéran auto-défense), fondée par un Hérygeois. Manu, animateur de boxe de rue et initiateur de Krav Maga, est aussi formé au corps-à-corps. Il propose des gestes faciles à mettre en œuvre et à mémoriser et des outils pour désamorcer ou pouvoir gérer une situation d'agression, de 15 à 99 ans. À la recherche de vos capacités cachées et d'une amélioration de votre condition physique, devenez des vigilants plutôt que des combattants. Tous les mercredis, de 20h à 21h30.

Pour plus d'informations : www.cheranautodefense.fr.

Octobre rose : une marche et 160 € collectés



Pour cette nouvelle édition d'Octobre rose, une marche solidaire a été organisée par le CCAS d'Héry-sur-Alby, de la place du village au chemin des Cabris. Un pot de remerciement a été offert à l'issue de cette marche qui a permis de collecter 160 € pour améliorer la prise en charge des cancers du sein.

Le calendrier des événements à Héry

- ▶ **Vendredi 26 janvier à 19 h à la salle des fêtes : vœux du maire**
- ▶ Samedi 10 février : soirée célibataires (Comité des fêtes)
- ▶ Samedi 9 mars : loto de l'APE
- ▶ Samedi 6 avril : soirée savoyarde (Comité des fêtes)
- ▶ Dim 7 avril : chasse aux œufs (APE)
- ▶ Samedi 22 juin : bal (Comité des fêtes)
- ▶ Dimanche 22 septembre : vide grenier (Comité des fêtes)

Les activités à la salle des fêtes

LUNDI ▶ 18h30/20h : ChiQuong (Sens'artifice) ▶ 20h/21h30 : chorale Clé des Champs

MARDI ▶ 18h30/20h et 20h/21h30 : yoga (Sens'artifice)

MERCREDI ▶ 14h/15h30 : atelier dessin BD pour enfants ▶ 18h30/20h : combat médiéval (Ardente épée) ▶ 20h/21h30 : auto-défense (Chéran auto-défense)

JEUDI ▶ 20h/21h30 : gymnastique (Oxygym)

12^e rando'orientation des parents d'élèves



La 12^{ème} édition de la rando'orientation de l'association des parents d'élèves de l'école maternelle de Cusy, Héry-sur-Alby et Chainaz-les-Frasses a réuni pas moins de 500 personnes le 8 octobre. Petits jeux, recherche de balises, repas local, tombola étaient au programme.

Le prochain événement, toujours au profit des activités des écoliers, sera le vide-grenier à Cusy, le 28 avril.